



## EXTRAIT

### du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 15 décembre 2011  
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal N° 10/2011 concernant le

#### **Tarif des indemnités et des vacations du Conseil Communal pour la législature 2011 - 2016**

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 10/2011 par**

**30 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION**

soit

**D'approuver le tarif de rémunération des membres du Conseil Communal  
pour la législature 2011 – 2016, tel que présenté par le Bureau du Conseil  
Communal.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 15 décembre 2011.

Le Président  
Pascal Contegat



La Secrétaire  
Sabrina Aeberli